

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Les jeunes entreprises à la LUPE
Initiant-e(-s) : Henri Klunge et consorts

Après les LUP, loyers d'utilité publiques, faisons place aux LUPE, un programme de loyer d'utilité publique pour entreprise, est proposé pour faciliter l'installation et le développement de PME à Lausanne.

Ce programme vise à pallier le coût élevé des loyers commerciaux en offrant des locaux à prix abordables. Les LUPE permettraient de diversifier les commerces et services, dynamiser les quartiers pour réagir à l'exode de l'économie lausannoise.

Nous sommes profondément préoccupés par la difficulté croissante pour les jeunes entreprises, notamment les artisans et les PME traditionnelles, de se maintenir et de se développer dans notre ville.

Le coût élevé des loyers commerciaux constitue un obstacle majeur à la création et à la pérennisation d'entreprises, en particulier pour celles qui ont besoin de locaux spacieux pour stocker du matériel ou des machines de fabrications. Cette situation fragilise notre tissu économique local et met en péril la diversité des commerces et des services offerts aux Lausannois. En effet, la municipalité avoir un des taux d'emplois par habitants très bas par rapport à d'autres villes suisse. Cette mesure aurait le double avantage de redynamiser le commerce et de stopper l'exodes des entreprises lausannoises qui préfèrent aller prendre un bail moins cher en périphérie.

C'est pourquoi nous proposons la création de LUPE, un programme de loyer d'utilité publique pour entreprise.

Les LUPE s'inspireraient des LUP (Logements d'utilité publique) pour le logement en proposant des locaux commerciaux à loyers abordables aux jeunes entreprises, dans les locaux qu'elle possède. La ville de Lausanne pourrait identifier des sites stratégiques et y développer des espaces commerciaux adaptés aux besoins des PME. Nous pensons entre autre au locaux du cinéma le Romandie à la Riponne qui, à force d'attendre les bons locataires ne rapportent rien à la ville de puis plus ou moins 15 ans.

Les avantages de LUPE seraient multiples :

- Favoriser la création et le développement d'entreprises, en particulier dans des secteurs essentiels à la vitalité économique de notre ville, tels que l'artisanat, le commerce de proximité et les services.
- Renforcer la diversité des commerces et des services, en permettant l'installation d'entreprises qui ne pourrait pas se permettre des loyers commerciaux classiques.
- Dynamiser les quartiers, en favorisant la présence d'entreprises dans des zones moins fréquentées.
- Lutter contre la vacance commerciale, en offrant une alternative aux locaux vacants.

Conseil communal de Lausanne

Pour être vraiment admis, il est, évidemment, important que les critères d'attribution de ces LUPE soient fait sur des critères claires, précis et qui évite toute distorsion de la concurrence. Cette aide devant être une offre de lancement, elle serait limitée dans le temps. Il pourrait faire partie des plans d'affectations généraux et d'appel d'offre public.

Nous sommes convaincus que les LUPE sont une solution concrète et efficace pour soutenir les jeunes entreprises et renforcer l'attractivité économique de Lausanne.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

De mettre à disposition des locaux commerciaux à loyer d'utilités publiques pour les jeunes entreprises et d'établir les critères, juste, claires et temporels, nécessaires permettant d'en profiter.

Lausanne, le 4 juin 2024

M. Henri KLUNGE



Signataire(s) :

Mme Pauline BLANC



M. Paulraj KANTHIA



Mme Françoise PIRON

M. Olivier BLOCH



Mme Klesta KRASNIQI



l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.